

Termes et Conditions Générales de Vente

Amoressence

Les présentes Conditions Générales de vente établissent les bases, précisent les domaines et les applications, et engagent notre entreprise en tant que fournisseur de services.

ARTICLE 1. IDENTITE DU VENDEUR

EURL CFCV est une société de droit français, dont le siège social est situé au 58 Grande Rue, 49750 Bellevigne en Layon, France avec le n° de Siret : 98983738000017 et représentée par Chloé Filliatreau, dirigeante de la société.

Elle est joignable sur l'adresse mail chloe.filliatreau@amoressence.fr et par téléphone, au +33 6 19 78 35 50

La Société propose des prestations de coaching et d'accompagnement en développement personnel, notamment via des programmes en ligne, des sessions de coaching individuelles et collectives, ainsi que des contenus pédagogiques digitaux.

ARTICLE 2. DÉFINITION

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes, les éléments ci-après explicités :

« **Client** » : toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de l'une des prestations proposées par la société EURL CFCV et concernée par les présentes conditions générales de vente. Les clients pouvant être des consommateurs ou des professionnels, certaines clauses seront spécifiques à l'une ou l'autre des catégories de Clients de la Société. A ce titre, le terme « **Client** » pourra être décliné en « **Client consommateur** » (ou « **Consommateur** ») ou « **Client professionnel** » (ou « **Professionnel** »). A défaut de précision, les clauses s'appliquent à tous les clients.

« **Conditions Générales** » : désigne les conditions applicables à la relation contractuelle entre la Société et ses Clients, qui comprennent les présentes et ses annexes ainsi que tout élément du Site auquel elles peuvent renvoyer.

« **Contrat** » ou « **Convention** » : tout contrat, toute inscription ou tout accord entre les parties pour la mise en œuvre de l'une des prestations évoquées, établi en sus des présentes Conditions Générales, incluant les commandes en ligne.

« **Commande** » : désigne la commande passée en ligne via une page de commande dont l'URL est adressée par le Vendeur, définitivement validée et matérialisant l'achat de l'offre de prestation de service par le Client et la conclusion du Contrat.

« **Partenaire** » : désigne toute tierce partie avec laquelle la Société pourrait collaborer dans le cadre de la prestation de ses services, et vers laquelle les utilisateurs pourraient être renvoyés ou dirigés afin de bénéficier d'offres ou de fonctionnalités supplémentaires.

« **Parties** » : le Client et la Société dans le cadre de leurs engagements respectifs et des conventions conclues entre eux.

« **Plateforme** » : permet au Client d'accéder aux supports de formation et de bénéficier des prestations de coaching et d'accompagnement inclus dans les prestations, hébergée sur la plateforme tierce www.skool.com via l'url <https://www.skool.com/XXX>.

« **Prestations** » ou « **Services** » : désigne les offres de services d'accompagnement de la gamme dénommée « Amoressence » dont la description figure à l'article 4 des présentes ;

« **Prix** » : montant unitaire d'un service proposé par la Société. Cette valeur s'entend toutes taxes comprises. Toute stipulation d'un prix hors taxes fera l'objet d'une précision explicite.

« **Société** » ou « **Vendeur** » ou « **Nous** » ou « **Prestataire** » : la société EURL CFCV, une société de droit français, dont le siège social est situé au 58 Grande Rue, 49750 Bellevigne en Layon, France avec le n° de Siret : 98983738000017 et représentée par Mme Chloé Filliatreau, dirigeante de la société.

Les références aux articles sont des références aux articles des présentes Conditions Générales, à moins qu'il n'en soit précisé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement. Toute référence au genre inclut l'autre genre.

ARTICLE 3. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales ont pour but de définir les termes et conditions de la gamme « Amoressence », notamment concernant le contenu des offres, les modalités de fourniture et d'achat, le prix, les modalités de paiement, les conditions de rétractation, de garantie et de remboursement, incluant l'utilisation du Site et des plateformes de coaching édités et fournis par la Société.

Toute utilisation des sites et de la plateforme pour bénéficier du Service supposent l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions Générales.

La Société se réserve le droit de les modifier à tout moment, en publiant une nouvelle version sur le Site (ne pouvant en conséquence s'appliquer qu'aux transactions conclues ultérieurement). Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur sur le Site au jour de la passation de la commande par le Client. Elles entrent en vigueur pour le Client à la date de sa commande, pour la durée nécessaire à la délivrance de la Prestation, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par la Société. Certaines clauses peuvent toutefois continuer d'avoir des effets postérieurement.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales. Si la Société ne se conforme pas temporairement ou définitivement à une ou plusieurs clauses des Conditions Générales, cela ne signifie pas qu'elle renonce aux autres clauses, qui demeurent en vigueur.

L'acceptation des Conditions Générales s'effectue au moment de la validation de la Commande du Client.

En procédant au paiement, le Client indique qu'il accepte sans réserve les présentes Conditions Générales. Le Client qui accepte les Conditions Générales garantit être capable de contracter en vertu de la loi de son pays de résidence.

Les Conditions Générales, envoyées par courrier électronique au format PDF dès la finalisation de la Commande et du paiement, servent de référence et ne peuvent être modifiées après l'achat.

Le Client contracte une prestation à des fins personnelles uniquement et déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers les produits et services reçus dans le cadre des différentes prestations. Le Client qui ne respecterait pas cet engagement s'expose à des poursuites.

Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la Société, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de sa Commande aux besoins qui sont les siens.

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DES SERVICES

4.1. La Société propose plusieurs services d'accompagnement au Client pour se reconstruire après une ou plusieurs relation(s) toxique(s).

4.2.1. L'accompagnement "Le cercle d'Amoressence" est un espace d'abonnement à durée indéfinie, à compter de l'inscription et de l'ouverture des accès à la Plateforme , via :

- L'accès illimité à une série de vidéos pré-enregistrées, textes, exercices, audios... dans des modules mis en place sur la plateforme tierce www.notion.com via l'url communiqué à l'inscription. Les modules seront débloqués dans leur intégralité à l'inscription.

- Des Lives de groupes réalisés chaque semaine pour accompagner le client dans sa transformation au sein d'une communauté

4.2.2 L'accompagnement "l'Eveil", est un accompagnement sur une durée indéfinie, à compter de l'ouverture des accès à la Plateforme et donne :

- Accès illimité à une série de vidéos pré enregistrées, dans des modules mis en place sur la plateforme www.skool.com via l'url communiqué à l'inscription. Les modules sont débloqués au fur et à mesure de l'avancement de l'accompagnement. Ces modules restent accessibles à vie.
- 2 coaching individuels : 1 au début de l'accompagnement, 1 à la fin de l'accompagnement.
- Une réduction de la valeur de l'accompagnement sur l'accompagnement "Métamorphose" décrit à l'article 4.2.3

4.2.3 L'accompagnement "Métamorphose", est un accompagnement sur une durée de 3 mois (90 jours calendaires), à compter de l'ouverture des accès à la Plateforme et donne :

- Accès illimité à une série de vidéos pré enregistrées, dans des modules mis en place sur la plateforme www.skool.com via l'url communiqué à l'inscription. Les modules sont débloqués au fur et à mesure de l'avancement de l'accompagnement. Ces modules restent accessibles à vie.
- Coaching individuels bi-mensuel, soit 6 coachings garantis. Dans le cas où les coaching n'auraient pas pu être réalisés sur la période, le coach référent se réserve le droit d'accepter tout rendez-vous, dans une période de 3 mois supplémentaires maximums après la fin de l'accompagnement
- Un live hebdomadaire, également publié en replay sur la plateforme.

4.3. Les sujets abordés lors des modules consistent en :

- Aider à casser les schémas internes et reprogrammer le cerveau pour le libérer de ses croyances limitantes
- Apaiser le système nerveux et rétablir le contact entre la tête, le cœur et le corps
- Rétablir et booster la confiance en soi et l'estime de soi
- Clarifier et définir les objectifs du client

ARTICLE 4.3

La Société est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Le coaching proposé vise à accompagner le Client dans son cheminement personnel, sans garantir de résultats spécifiques.

Le Client reste pleinement responsable de son engagement, de ses décisions et de ses actions.

Les prestations proposées ne constituent en aucun cas :

- une thérapie
- un accompagnement médical ou psychologique
- un conseil juridique, financier ou professionnel

ARTICLE 5 : COMMANDE

Pour passer commande, il appartient au Client de se rendre sur le lien URL adressé par courrier électronique par le Prestataire, ou accessible via une page de vente en ligne.

Le Client est invité à renseigner ses coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse, etc.), puis à sélectionner le Service souhaité.

Avant de procéder à la commande, le Client est invité à prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente.

L'enregistrement d'une commande est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente sans restriction ni réserve.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation, conformément à l'article 1127-2 du Code civil. Cette validation constitue une preuve du contrat de vente. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur avant de procéder au paiement.

Il convient également de compléter les informations de facturation (nom, prénom, nom de l'entreprise le cas échéant, pays, adresse, code postal, ville, téléphone, adresse de messagerie, informations complémentaires le cas échéant), de vérifier à nouveau la commande, puis de sélectionner le mode de paiement proposé (carte bancaire, PayPal ou virement), et de renseigner ses coordonnées bancaires.

Le Client peut, à ce stade, consulter la politique de confidentialité du Prestataire accessible en ligne.

Dans tous les cas, la validation de la commande implique l'acceptation expresse des présentes Conditions Générales de Vente.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique, et après encaissement de l'intégralité du prix ou de la première échéance en cas de paiement échelonné.

Ce courrier électronique contient les détails de la commande ainsi que les présentes Conditions Générales de Vente au format PDF. Il appartient au Client de vérifier la bonne réception de cet email, notamment dans ses courriers indésirables.

Toute commande constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire, faisant courir le délai de rétractation prévu à l'article 10 des présentes pour les Clients consommateurs.

Une fois confirmée et acceptée par le Prestataire, la commande ne pourra être annulée, sauf dans les cas prévus par les présentes Conditions Générales, par la loi, ou en cas de force majeure, ou dans le cadre de l'exercice du droit de rétractation.

En cas de règlement par virement bancaire, la commande ne sera validée définitivement qu'à réception des fonds. Le paiement devra être reçu par la Société dans un délai de sept (7) jours calendaires suivant la commande.

Dans tous les cas, la Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande pour motif légitime, notamment en cas de litige existant avec le Client relatif au paiement d'une commande antérieure.

Toute inscription est réputée ferme et définitive à l'issue du délai de rétractation prévu à l'article 10 des présentes Conditions Générales, pour les Clients consommateurs.

ARTICLE 6 : PRIX DES SERVICES ET MODALITES DE REGLEMENT

6.1 Prix des Services

Les prix des Services sont ceux indiqués sur la page de vente ou le support de présentation transmis au Client au jour de la commande.

La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, le prix applicable est celui en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC).

6.2 Modalités de règlement

Le prix est payable par les moyens de règlement proposés lors de la commande (notamment carte bancaire, PayPal ou virement bancaire).

Le Client peut régler sa commande en ligne par carte bancaire via un système de paiement sécurisé fourni par un prestataire externe (tel que Stripe ou tout autre prestataire équivalent).

Dans ce cadre, le paiement est effectué par prélèvement à partir des informations bancaires communiquées par le Client, selon les modalités définies par le prestataire de paiement.

L'engagement de payer par carte bancaire est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires, le Client autorise la Société à débiter sa carte du montant correspondant au prix indiqué lors de la commande.

Le Client garantit qu'il est majeur, qu'il est titulaire légal du moyen de paiement utilisé et qu'il est autorisé à en faire usage.

En cas d'impossibilité de débit ou de rejet du paiement, la commande sera automatiquement annulée.

Les données de paiement font l'objet d'un traitement sécurisé par le prestataire de paiement. La Société ne conserve pas les coordonnées bancaires du Client.

La Société se réserve la possibilité de faire appel à tout autre prestataire de services de paiement.

Selon les cas, la Société pourra demander au Client des informations ou justificatifs complémentaires afin de valider la commande. À défaut de transmission de ces éléments, la commande pourra être suspendue ou annulée.

La validation de la commande et du paiement vaut preuve de la transaction et acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

En cas d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement, le Client est invité à contacter la Société dans les plus brefs délais, sans préjudice des démarches à effectuer auprès de son établissement bancaire.

Une fois le paiement validé, les accès aux Services (plateforme en ligne, contenus, sessions de coaching ou espace client) sont transmis au Client dans un délai raisonnable, précisé le cas échéant sur la page de vente.

En cas de paiement par virement bancaire, l'accès aux Services est accordé à compter de la réception effective des fonds par la Société.

En cas de paiement en plusieurs échéances, le Client s'engage à régler l'intégralité des sommes dues selon l'échéancier convenu.

Tout retard de paiement pourra entraîner :

- la suspension de l'accès aux contenus et services
- la suspension de l'accompagnement (sessions individuelles et/ou collectives)

jusqu'à régularisation de la situation.

En cas de non-respect des délais de paiement :

- pour les Clients consommateurs : des intérêts de retard pourront être appliqués sur la base du taux légal en vigueur, après mise en demeure préalable
- pour les Clients professionnels :
 - des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, au taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur
 - une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce

Si le retard de paiement se prolonge au-delà de trente (30) jours après la date d'échéance, la Société se réserve le droit d'engager toute procédure de recouvrement utile, y compris judiciaire.

Une facture est adressée au Client après validation de la commande et du paiement.

ARTICLE 7 : DUREE

Le Contrat prend effet à compter de la validation définitive de la commande par le Client, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

Le démarrage des Services intervient à compter de l'accès aux contenus, de l'intégration dans le programme, ou de la première session de coaching, selon les modalités propres à l'offre souscrite.

La durée de la prestation dépend du Service choisi par le Client, tel que précisé sur la page de vente ou le support de présentation (notamment programmes « Cercle d'Amoressence », « Éveil » ou « Métamorphose »).

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ

8.1 Nature de l'engagement

La Société a pour mission d'accompagner le Client dans son développement personnel et son évolution individuelle.

Elle met en œuvre tous les moyens raisonnables pour favoriser la progression du Client dans le cadre du programme souscrit.

La Société est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

8.2 Accès aux Services

La Société s'engage à fournir au Client l'accès aux Services (contenus, sessions, espaces d'échange ou accompagnement) dans un délai raisonnable après validation de la commande.

8.3 Organisation de l'accompagnement

La Société propose un accompagnement pouvant inclure, selon l'offre souscrite :

- des sessions individuelles
- des sessions collectives
- un accès à des contenus en ligne
- des espaces d'échange

Les modalités précises (fréquence, format, accès) sont définies sur la page de vente ou le support de présentation.

8.4 Attribution du coach

Lorsque l'offre prévoit un accompagnement individualisé, la Société se réserve le droit de désigner le coach intervenant auprès du Client.

Cette attribution est réalisée en fonction des disponibilités et des besoins identifiés, dans l'intérêt du bon déroulement de l'accompagnement.

La Société se réserve le droit de modifier le coach en cours d'accompagnement si nécessaire.

8.5 Encadrement des échanges

Les échanges entre le Client et la Société (ou le coach) s'effectuent dans le cadre défini par l'offre souscrite.

La Société ne garantit pas une disponibilité permanente ni un accès illimité à un accompagnement individuel.

8.6 Outils de communication

La Société peut mettre à disposition des outils de communication (messagerie, plateforme, groupe privé, etc.) afin de faciliter les échanges.

Les modalités d'utilisation et les délais de réponse peuvent varier en fonction de l'organisation du service.

8.7 Sessions collectives

La Société peut organiser des sessions collectives (en ligne ou autre format) permettant d'aborder des thématiques spécifiques.

La participation du Client à ces sessions est facultative.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DU CLIENT

9.1 Engagement du Client

Le Client s'engage à participer activement à l'accompagnement proposé par la Société.

À ce titre, il s'engage notamment à :

- suivre les contenus et/ou sessions proposés
- réaliser les exercices et mises en pratique suggérés
- s'impliquer de manière sincère et régulière dans sa démarche personnelle

9.2 Responsabilité personnelle

Le Client reconnaît être pleinement acteur de son évolution personnelle.

Il est responsable de son engagement, de ses décisions et de la mise en œuvre des actions issues de l'accompagnement.

9.3 Participation aux sessions

Lorsque l'offre inclut des sessions (individuelles ou collectives), le Client s'engage à :

- respecter les créneaux convenus
- prévenir en cas d'empêchement

Toute absence non justifiée à une session programmée pourra être considérée comme perdue.

9.4 Utilisation des outils et supports

Lorsque des outils, plateformes ou espaces d'échange sont mis à disposition, le Client s'engage à en faire un usage respectueux et conforme aux règles définies par la Société.

9.5 Comportement

Le Client s'engage à adopter un comportement respectueux envers la Société, les coachs et les autres participants.

Tout comportement inapproprié, abusif ou contraire au bon déroulement de l'accompagnement pourra entraîner la suspension ou l'exclusion du programme, sans remboursement.

9.6 Paiement

Le Client s'engage à régler les sommes dues conformément aux modalités prévues à l'article 6 des présentes.

ARTICLE 10 : DROIT DE RÉTRACTATION

Le Client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du Contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

Le Client peut exercer ce droit en adressant sa demande par email à l'adresse suivante : chloe.filliatreau@amoressence.fr

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai imparti, la Société remboursera les sommes versées par le Client, dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale, sauf accord exprès du Client.

⚠ Cas particulier – accès immédiat aux contenus

Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client reconnaît et accepte que :

- l'exécution des Services peut débuter avant la fin du délai de rétractation
- et qu'en accédant aux contenus numériques, aux sessions ou à la plateforme, il renonce expressément à son droit de rétractation

En conséquence, aucun remboursement ne pourra être exigé dès lors que l'accès aux contenus ou aux Services a été fourni et utilisé.

⚠ Clients professionnels

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux Clients professionnels, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 11 : LES GARANTIES

11.1. Garantie Commerciale :

La Société peut proposer, selon les offres, une garantie commerciale spécifique.

Lorsque celle-ci est prévue, ses modalités (conditions, durée, contenu) sont précisées sur la page de présentation de l'offre concernée.

Cette garantie commerciale ne constitue en aucun cas une garantie de résultat.

Elle est conditionnée notamment :

- à la participation active du Client
- au respect des modalités de l'accompagnement

- au respect des présentes Conditions Générales

La Société se réserve le droit d'apprécier la bonne foi du Client dans l'application de ces conditions.

Le cas échéant, la garantie pourra prendre la forme d'un prolongement d'accompagnement ou de toute autre modalité jugée adaptée par la Société, à l'exclusion de tout remboursement automatique.

11.2 Absence de garantie de résultat

La Société ne garantit aucun résultat spécifique, notamment en termes d'évolution personnelle, émotionnelle ou relationnelle.

Les résultats dépendent notamment de l'implication personnelle du Client et de nombreux facteurs extérieurs indépendants de la Société.

11.3 Garanties légales

Les Services proposés étant des prestations de services et/ou des contenus numériques, le Client bénéficie des garanties légales applicables conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 12 : ACCÈS AUX SERVICES

12.1 Accessibilités

L'accès aux Services s'effectue via les outils, plateformes ou moyens de communication définis par la Société.

Les informations d'accès sont transmises au Client après validation de sa commande.

Les Services sont accessibles depuis tout équipement compatible (ordinateur, tablette, smartphone) disposant d'une connexion Internet.

12.2 Moyens techniques

Tous les coûts liés à l'accès aux Services (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à la charge exclusive du Client.

Le Client est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement et de son accès à Internet.

12.3 Identifiants et accès personnels

Lorsque des identifiants d'accès sont fournis, ceux-ci sont strictement personnels, confidentiels et non transmissibles.

Le Client est seul responsable de leur utilisation et de leur confidentialité.

Toute utilisation frauduleuse ou non autorisée devra être signalée sans délai à la Société.

En cas de violation de ces règles, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services sans préavis ni indemnité.

12.4 Utilisation des espaces d'échange

Lorsque des espaces d'échange (groupes, plateformes, messageries, etc.) sont mis à disposition, le Client s'engage à :

- adopter un comportement respectueux
- ne pas publier de contenus diffamatoires, haineux, menaçants ou illicites
- respecter les autres participants

Toute utilisation abusive pourra entraîner une exclusion des espaces ou des Services, sans remboursement.

12.5 Interdiction de prospection

Le Client s'engage à ne pas promouvoir, vendre ou proposer ses propres services ou produits au sein des espaces d'échange sans l'accord préalable de la Société.

12.6 Suspension et modification des accès

La Société se réserve le droit de suspendre, limiter ou modifier l'accès à tout ou partie des Services, à tout moment et sans préavis, notamment pour :

- maintenance
- mise à jour des contenus
- raisons techniques ou de sécurité
- non-respect des présentes Conditions Générales

Ces interruptions ne donnent lieu à aucune indemnisation.

12.7 Disponibilité des Services

La Société met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer un accès de qualité aux Services.

Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable des interruptions ou dysfonctionnements liés notamment :

- au réseau Internet
- aux prestataires tiers
- ou à tout événement échappant à son contrôle

En cas d'indisponibilité prolongée, la Société s'efforcera de proposer une solution alternative lorsque cela est possible.

ARTICLE 13 : RESILIATION

13.1 Résiliation à l'initiative du Client

Le Client peut demander la résiliation du Contrat en cas de manquement avéré de la Société à ses obligations essentielles, après mise en demeure restée sans effet pendant un délai raisonnable.

La demande de résiliation doit être adressée par écrit à la Société.

En cas de résiliation justifiée :

- les échéances futures non encore dues sont annulées
- les sommes déjà échues ou dues restent exigibles

La résiliation entraîne la cessation immédiate de l'accès aux Services, contenus et plateformes.

Sauf disposition légale contraire ou garantie commerciale applicable, aucune résiliation ne donne lieu à remboursement.

13.2 Résiliation à l'initiative de la Société

La Société peut résilier le Contrat de plein droit, sans préavis ni indemnité, en cas de manquement du Client à ses obligations, notamment en cas de :

- non-paiement des sommes dues
- non-respect des Conditions Générales
- comportement inapproprié ou nuisible
- utilisation frauduleuse des Services
- violation des lois et règlements

La résiliation entraîne la suspension immédiate de l'accès aux Services.

Les sommes dues restent exigibles.

13.3 Effets de la résiliation

La résiliation, pour quelque cause que ce soit :

- met fin à l'accès aux Services
- n'affecte pas les droits et obligations déjà nés entre les parties

- ne donne lieu à aucun remboursement, sauf disposition légale ou contractuelle contraire

13.4 Résiliation des abonnements (Cercle d'Amoressence)

Les offres sous forme d'abonnement, notamment le programme « Cercle d'Amoressence », sont conclues pour une durée initiale d'engagement de trois (3) mois.

À l'issue de cette période initiale, l'abonnement est reconduit tacitement pour une durée indéterminée.

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment après la période d'engagement initiale, par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de la Société.

La résiliation prend effet à réception du courrier, ou à la fin de la période de facturation en cours.

Toute période entamée reste due.

La résiliation entraîne la suppression de l'accès aux Services, contenus et espaces d'échange à compter de sa prise d'effet.

ARTICLE 14 : SUSPENSION

14.1 Demande de suspension

Le Client peut solliciter la suspension temporaire de son accompagnement en adressant une demande écrite à la Société.

Toute demande doit être formulée de manière claire et motivée.

La Société reste libre d'accepter ou de refuser la demande.

14.2 Conditions de suspension

La suspension peut être accordée à titre exceptionnel, notamment en cas de :

- situation personnelle empêchant temporairement le suivi de l'accompagnement
- cas de force majeure

La Société se réserve le droit d'apprécier la légitimité de la demande, sans obligation de justification détaillée.

14.3 Modalités

La suspension prend effet à la date convenue entre les parties.

Sa durée maximale est fixée à neuf (9) mois.

Toute demande de suspension ne peut intervenir qu'à jour de paiement.

14.4 Effets de la suspension

Pendant la période de suspension :

- l'accès aux Services est suspendu
- les obligations réciproques sont mises en pause
- les échéances de paiement à venir sont suspendues

Les sommes déjà dues restent exigibles.

14.5 Reprise

À l'issue de la période de suspension, l'accompagnement reprend automatiquement, sauf accord contraire entre les parties.

ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE OU CAS FORTUITS

15.1 Définition

Constitue un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle d'une Partie, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêchant l'exécution de ses obligations.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative :

- catastrophes naturelles
- incendies, inondations
- épidémies, pandémies
- conflits armés, actes de terrorisme
- grèves, lock-out
- décisions administratives ou gouvernementales
- défaillance des réseaux de télécommunication ou d'accès à internet

15.2 Effets

En cas de force majeure :

- les obligations des Parties sont suspendues pendant la durée de l'événement
- aucune responsabilité ne pourra être engagée à ce titre

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution reprend dès la disparition de l'événement.

Si l'empêchement est définitif ou se prolonge au-delà de trente (30) jours, chacune des Parties pourra résilier le Contrat de plein droit, sans indemnité.

15.3 Information

La Partie invoquant un cas de force majeure s'engage à en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais, en précisant la nature de l'événement et sa durée prévisible.

15.4 Continuité de service

En cas d'indisponibilité temporaire de la Société ou d'un intervenant (notamment pour cause de maladie ou d'accident), la Société se réserve la possibilité :

- de reporter les sessions
- d'adapter le planning
- ou de proposer une solution alternative équivalente

sans que cela ne puisse donner lieu à indemnisation.

ARTICLE 16 : EXCLUSION DE RESPONSABILITES

16.1 Nature des Services

Les Services proposés par la Société relèvent du coaching et de l'accompagnement en développement personnel et professionnel.

Ils ne constituent en aucun cas :

- une formation diplômante reconnue par l'État
- une action de formation au sens du Code du travail
- une prestation à visée médicale, psychologique ou thérapeutique

Les Services ne se substituent en aucun cas à un suivi médical, psychologique, psychiatrique ou à tout autre accompagnement par un professionnel de santé.

16.2 Absence de conseil réglementé

Les informations et contenus fournis ne constituent pas :

- des conseils juridiques
- des conseils fiscaux ou comptables
- ni des prestations relevant de professions réglementées

Le Client est seul responsable de ses décisions et de l'utilisation des informations transmises.

16.3 Responsabilité du Client

Le Client reconnaît :

- être seul responsable de la mise en œuvre des conseils et outils proposés
- que les résultats dépendent de son implication personnelle
- que la Société n'exerce aucun contrôle sur ses décisions, actions ou résultats

Aucun résultat, notamment financier ou commercial, n'est garanti.

16.4 Obligation de moyens

La Société est tenue à une obligation de moyens dans l'exécution des Services.

Elle ne garantit pas :

- l'atteinte d'objectifs spécifiques
- la continuité ou la performance des résultats
- l'absence d'erreurs ou d'interruptions

16.5 Activité du Client

Le Client est seul responsable :

- du respect des lois et réglementations applicables à son activité
- de sa communication, de ses offres et de ses contenus
- des relations avec ses propres clients ou partenaires

La Société ne pourra être tenue responsable des litiges opposant le Client à des tiers.

16.6 Limitation de responsabilité

La Société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, immatériels ou économiques, tels que :

- perte de chiffre d'affaires
- perte de clientèle
- perte d'opportunité
- atteinte à l'image

En tout état de cause, la responsabilité de la Société, si elle était engagée, sera limitée au montant effectivement payé par le Client au titre des Services concernés.

16.7 Discernement

Le Client est invité à faire preuve de discernement et à consulter tout professionnel compétent (avocat, expert-comptable, professionnel de santé...) si nécessaire.

ARTICLE 17 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – CONFIDENTIALITÉ – LOYAUTÉ ET BONNE FOI

17.1 Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus, outils, méthodes, supports, plateformes et éléments composant les Services sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et demeurent la propriété exclusive de la Société.

Aucun droit de propriété n'est transféré au Client.

17.2 Droit d'utilisation

En contrepartie du paiement, le Client bénéficie d'un droit d'utilisation :

- personnel
- non cessible
- non exclusif
- limité à la durée de l'accompagnement

Toute utilisation en dehors de ce cadre est strictement interdite.

17.3 Interdictions

Le Client s'interdit notamment :

- de reproduire, copier ou diffuser tout ou partie des contenus
- de transmettre ses accès à un tiers
- d'exploiter les contenus à des fins commerciales ou concurrentes
- d'utiliser le Service pour le compte d'un tiers

Toute violation pourra entraîner des poursuites.

17.4 Confidentialité

Le Client s'engage à conserver strictement confidentiels :

- les contenus, méthodes et outils transmis
- les échanges au sein des accompagnements
- les informations relatives aux autres clients

Cette obligation s'applique pendant toute la durée du Contrat et après sa cessation.

17.5 Loyauté et image

Le Client s'engage à adopter un comportement loyal à l'égard de la Société.

Il s'interdit notamment :

- de porter atteinte à l'image, à la réputation ou aux intérêts de la Société
- de dénigrer publiquement les Services ou les contenus
- de reproduire ou s'approprier les méthodes à des fins concurrentes

17.6 Sanctions

Tout manquement aux présentes dispositions constitue une faute grave pouvant entraîner :

- la résiliation immédiate du Contrat
- la suppression des accès
- et toute action en réparation du préjudice subi

17.7 Témoignages et droit à l'image

Sauf opposition écrite du Client, la Société est autorisée à utiliser, à des fins promotionnelles :

- les témoignages
- les retours d'expérience
- les contenus partagés dans le cadre de l'accompagnement

Cette utilisation pourra inclure :

- le prénom ou nom
- l'image
- la voix
- les résultats obtenus

Le Client garantit disposer des droits nécessaires sur les contenus transmis.

ARTICLE 18 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

18.1 Données personnelles

Les « Données Personnelles » désignent toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).

18.2 Responsable du traitement

La Société EURL CFCV, exerçant sous le nom commercial Amoressence, agit en qualité de responsable du traitement des Données Personnelles collectées dans le cadre des Services.

18.3 Données collectées

Dans le cadre de ses activités, la Société peut collecter notamment :

- identité (nom, prénom)
- coordonnées (email, téléphone)
- informations professionnelles
- données de connexion aux plateformes
- échanges et contenus partagés dans le cadre de l'accompagnement

18.4 Finalités du traitement

Les Données Personnelles sont collectées pour :

- la gestion de la relation client
- la fourniture des Services
- l'accès aux plateformes et outils
- le suivi de l'accompagnement
- la gestion administrative et comptable
- l'envoi de communications (emails, informations, offres)

18.5 Base légale

Les traitements reposent sur :

- l'exécution du contrat
- le consentement du Client (notamment pour les communications)
- les obligations légales de la Société

18.6 Durée de conservation

Les Données Personnelles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités ci-dessus, sauf obligation légale contraire.

18.7 Sécurité

La Société met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles.

18.8 Destinataires

Les Données Personnelles peuvent être transmises à des prestataires techniques (plateformes, outils de gestion, hébergement, emailing), uniquement dans le cadre de l'exécution des Services.

La Société veille à ce que ses prestataires présentent des garanties suffisantes en matière de protection des données.

18.9 Droits du Client

Conformément au RGPD, le Client dispose des droits suivants :

- droit d'accès
- droit de rectification
- droit à l'effacement
- droit à la limitation du traitement
- droit d'opposition
- droit à la portabilité

Le Client peut exercer ses droits à l'adresse suivante :

✉ chloe.filliatreau@amoressence.fr

18.10 Réclamation

Le Client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

18.11 Politique de confidentialité

Pour plus d'informations, le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité.

ARTICLE 19 : LANGUE

Le présent contrat est rédigé ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées en langue française.

En cas de traduction dans d'autres langues, seule la version française prévaut en cas de litige.

ARTICLE 20 : DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de litige, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable préalablement à toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les **tribunaux compétents du ressort du siège social de la Société**, sauf dispositions légales impératives contraires.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client consommateur a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige.

ARTICLE 21 : LITIGES

21.1 Résolution amiable

En cas de litige, le Client s'engage à contacter en priorité la Société afin de rechercher une solution amiable.

21.2 Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige.

La Société a désigné le médiateur suivant :

CM2C – Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice

- Site web : <https://www.cm2c.net/>
- Adresse : 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris
- Email : cm2c@cm2c.net
- Téléphone : +33 1 89 47 00 14

Le Client peut également saisir la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Le recours à la médiation est facultatif. Les Parties restent libres d'accepter ou de refuser la solution proposée.

21.3 Responsabilité

La Société est tenue à une obligation de moyens dans le cadre de la fourniture des Services.

La responsabilité de la Société ne saurait être engagée en cas de :

- mauvaise utilisation des Services par le Client
- absence de mise en œuvre des conseils fournis
- résultats non atteints

La responsabilité de la Société est strictement limitée aux dommages directs prouvés par le Client.

En aucun cas, la Société ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, tels que :

- perte de chiffre d'affaires
- perte d'opportunité
- préjudice commercial
- atteinte à l'image ou à la réputation

ARTICLE 22 : INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES – ACCEPTATION DU CLIENT CONSOMMATEUR

22.1 Informations précontractuelles

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client reconnaît avoir reçu, préalablement à la conclusion du contrat, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services proposés
- le prix des Services et, le cas échéant, les frais annexes
- la date ou le délai d'exécution des Services
- les informations relatives à l'identité et aux coordonnées de la Société
- les modalités de paiement
- les informations relatives au droit de rétractation (conditions, délai et modalités d'exercice)
- les informations relatives aux garanties légales applicables
- la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation
- les fonctionnalités et conditions d'accès aux contenus numériques, le cas échéant

22.2 Acceptation des Conditions Générales

La validation de la commande par le Client vaut :

- acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente
- reconnaissance d'en avoir pris connaissance préalablement
- renonciation à se prévaloir de tout document contradictoire

Le Client reconnaît que cette acceptation est faite en connaissance de cause et sans réserve.

ARTICLE 23 : CLIENTS PROFESSIONNELS (le cas échéant)

Les présentes Conditions Générales de Vente sont principalement destinées aux consommateurs.

Dans l'hypothèse où un Client professionnel souscrirait aux Services, il est expressément convenu que les dispositions du Code de la consommation ne lui sont pas applicables.